



PROCES VERBAL CONSEIL DE GESTION

Jeudi 8 février 2024

MEMBRES PRESENT(E)S

ELUS	DEPARTEMENT / FONCTION
Collège A	
Patrick Del DUCA	Département d'allemand
Anne DUBET	Département d'espagnol
Anne GARRAIT-BOURRIER	Département d'anglais
Christophe GELLY	Département d'anglais
Bénédicte MATHIOS	Département d'espagnol
Sébastien ROUQUETTE	Département information et communication
Collège B	
Sébastien LE FLOC'H	Département information et communication
Fanny PLATELLE	Département d'allemand
Julie VANPARYS ROTONDI	Département d'anglais
Nicolas VIOLLE	Département d'italien
Collège BIATSS	
Nelly ARCIS	Pôle scolarité
Thierry BEAUREZ	Pôle scolarité
Aurélie BOUVIER	Pôle scolarité
Virginie EYMARD	Pôle relations extérieures et internationales
Nathalie POLICARD	Pôle secrétariat pédagogique
Collège Usager	
Solène MAISONNEUVE	Licence EEI parcours European Studies English
Elsa WAVRANT	Licence EEI parcours European Studies English
Membres extérieurs	
Adeline DUBOIS (représentant Henri DURAN)	Inspection académique
Claire BRIEU	Clermont Auvergne Métropole
INVITES PERMANENTS	



Patrick Del DUCA	Directeur de l'UFR LCC
Cécilia BRASSIER	Directrice adjointe
Daniel RODRIGUES	Directeur adjoint
Eve-Elise JOYAUX	Responsable administrative
INVITES DE LA SEANCE	
Petra DUPRE KOVARIKOVA (point 2.)	Pôle secrétariat pédagogique
Margot BERAUD (point 3.)	Licence LLCER parcours anglais

MEMBRES EXCUSE(E)S / PROCURATIONS

ELUS	DEPARTEMENT / FONCTION
Collège A	
Anne GARRAIT-BOURRIER (procuration à C. GELLY)	Département d'anglais
Collège B	
Philippe FORGES (procuration à J. VANPARYS)	Département LEA
Olivia SALMON (procuration à N. VIOLLE)	Département LEA
Collège Usager	
Anass ADENANE (procuration à E. WAVRANT)	Licence Information et communication
Valentin PERRON (procuration à S. MAISONNEUVE)	Licence EEI parcours European Studies English
Amandine PLYER-CHELLE (procuration à S. MAISONNEUVE)	(Licence EEI parcours European Studies English)
Bruno REY GALVEZ (procuration à E. WAVRANT)	Licence LLCER parcours espagnol

Patrick Del DUCA ouvre la séance à 10h04.

1. VALIDATION DES PROCÈS-VERBAUX

Les procès-verbaux des séances du 6 juillet 2023 et du 2 octobre 2023 sont adoptés à l'unanimité.



2. PROJET SOLIDAIRE

Petra DUPRE KOVARIKOVA expose son constat de la précarité des étudiants. L'épicerie solidaire étant un projet existant et exigeant en matière de démarches administrative, elle propose des actions solidaires faciles à mettre en place :

- Mise en place d'un tableau d'affichage à destination des échanges des étudiants ;
- Armoire friperie ;
- Bibliothèque solidaire ;
- Frigo solidaire ;
- Vide-grenier ;
- Distributeurs de serviettes hygiéniques, préservatifs.

Le projet est vu favorablement.

3. PROJET DE FORUM D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Margot BERAUD, présidente de l'association Chimera, présente le projet de plusieurs associations étudiantes de Carnot et de Gergovia organise un forum d'orientation et d'insertion professionnelle le 21 février 2024 à partir de 16h sur les sites Carnot, sous la forme d'une conférence et d'un buffet. Des enseignants et des professionnels interviendront dans ce cadre.

Demande d'une subvention associative de 220 euros pour l'achat des denrées pour le buffet.

La demande de subvention est validée à l'unanimité.

4. AIDES A PROJETS PEDAGOGIQUES

En avant-propos, Patrick Del DUCA indique que la demande de ligne budgétaire 2024 pour les APP était de 50 000 €. Seulement 30 000 € ont été accordés à ce jour, avant le budget rectificatif.

Patrick Del DUCA présente le tableau récapitulatif des demandes Aides aux Projets Pédagogiques (APP) pour le second semestre 2023-2024 (cf. annexe 1).

Les 10 demandes d'aides à projets pédagogiques pour le premier semestre sont validées à l'unanimité hormis une abstention pour deux projets (voyage en Allemagne et sortie au musée de la chaussure).

5. CRITERE BOURSE ERASMUS STAGE 2024

Virginie EYMARD explique que les demandes de bourse Erasmus stage sont actuellement traitées « au fil de l'eau ». Compte tenu de la baisse de l'enveloppe budgétaire du consortium Erasmus et du



financement des nouvelles mobilités courtes à partir de 2025, il faudra envisager de faire évoluer les critères ou de créer des enveloppes par filière, selon le type de stage.

6. CONVENTION MONITEUR VALLADOLID

Dans le cadre du renouvellement de la convention d'échange d'étudiants moniteurs avec l'Université de Valladolid, Patrick Del DUCA propose d'augmenter la bourse et les défraiements comme suit :

- Aide financière pour l'enseignement de la langue et de la culture espagnoles : **contrat étudiant de 34 heures par mois** (soit 602,14 € brut en 2024) contre 17 heures par mois précédemment
- Aide aux frais de logement : **400 € par mois** contre 200 € précédemment

Le conseil de gestion vote à l'unanimité l'augmentation des montants alloués mensuellement au moniteur Valladolid.

7. AMENAGEMENTS SITES CARNOT

L'amélioration des conditions de travail et d'études sur le site Carnot se poursuit sous l'impulsion des deux UFRs :

- Changement du mobilier pédagogique dans l'ensemble des salles de cours du bâtiment Carnot (première phase en 2023, la seconde est prévue au printemps 2024) ;
- Équipement en écrans numériques interactifs de 10 salles supplémentaires en 2024 ;
- Ajout d'une *Teams room* en salle E15, prévision d'ajout en salle D14 ;
- Équipement de toutes les salles avec vidéoprojecteur de câbles HDMI intégrés ;
- Travaux de rénovation du hall du couloir F prévus en mai ;
- Dépôt d'une demande de financement CVEC pour la rénovation de la bibliothèque et de sa réservoir (couloir A) en salle de travail ;
- Installation de distributeurs dans le hall Paul Collomp.

8. QUESTIONS DIVERSES

8.1. Certifications obligatoires / Réseau Magellan

Elsa WAVRANT interroge Patrick DEL DUCA sur la prise en charge des certifications en langue. Le directeur de l'UFR confirme que le coût des certifications est pris en charge dans le cadre d'une mobilité obligatoire à l'étranger, conformément à la décision précédente du conseil de gestion de l'UFR.

De même, Patrick DEL DUCA confirme la prise en charge des frais d'inscription dans le cadre d'une mobilité via le réseau Magellan (dans la limite de 10 étudiants par an).



8.2. Stage en N2 licence EEI EFI

Les représentants des étudiants font part des difficultés exprimées par les étudiants de licence Études européennes et internationales parcours Études franco-italiennes. Ceux-ci doivent effectuer un stage de 2 mois à l'issue de leur 2^e année. Ce stage empêche certains de travailler sur la période d'été pour financer leur mobilité en 3^e année. Patrick DEL DUCA déplore qu'il n'existe pas de bourses équivalentes à celles qui sont attribuées par l'Université Franco-allemande et qui bénéficient aux étudiants EFA et MDLFA. Néanmoins, il rappelle que le principe du double diplôme est d'effectuer une année complète à l'étranger. De son côté, le stage garantit la professionnalisation de la formation.

8.3. Projet de master avec l'Université d'Oklahoma

Elsa WAVRANT souhaite savoir où en est le projet de master European Studies in English en partenariat avec l'Université d'Oklahoma. Patrick DEL DUCA indique que Madame KILTY a pris la suite de Sandhya PATEL sur ce dossier et qu'un point d'étape sera proposé lors d'un prochain conseil de gestion.

8.4. Gestion de la licence ESE

Les représentants des étudiants rapportent les questionnements des étudiants de la licence European Studies in English (ESE) et des problèmes qu'ils ont rencontrés au cours de leur cursus. Les étudiants se sentent isolés dans leur cursus, à l'écart des autres parcours de la licence Études européennes et internationales. Le choix de dispenser des cours entièrement en anglais empêche toute possibilité de mutualisation. Les étudiants n'ont qu'un référent, à la fois sur le volet pédagogique et pour leur mobilité. Cette année, des destinations ont été proposées aux étudiants alors qu'elles n'étaient plus disponibles ou réservées à la filière LEA. Cela a généré beaucoup de stress et de frustration pour les étudiants concernés.

Patrick DEL DUCA propose que les étudiants fassent remonter ces points à leur responsable de formation ainsi qu'au conseil de perfectionnement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h35.

Le Directeur,

La secrétaire de séance,

Patrick DEL DUCA

Eve-Elise JOYAUX